

Nombre de conseillers

En exercice : 27
Présents : 16
Absents : 11
- dont suppléés : 1
- dont représentés : 7
Votants : 24
- dont pour : 24
- dont contre : 0
- dont abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-200072304-20180312-D201854-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2018

Publication : 13/03/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix huit, le douze mars à dix sept heures trente, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 7 mars 2018 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ANDRE Michèle, STUPNICKI Josiane, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, FABRE Jean-Pierre, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, BEHETS Jan, BULTEL Jean-Pierre, TRON Jean-Michel, MASSE Roger, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

EXCUSES : Mmes ALLEMANDI Florence ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine ayant donné pouvoir à M. BEHETS Jan, OKROGLIC Dominique, BOISSE Sandrine ayant donné pouvoir à M. GILLY Lucien, MM. BAGUE Patrice ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, MARTIN Jacques suppléé par M. FABRE Jean-Pierre, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BOUVET Patrick ayant donné pouvoir à M. DELOINCE Michel.

SECRETARE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n° 2018/54

OBJET : DESIGNATION D'UN MEMBRE DE DROIT SIEGEANT A L'ASSOCIATION UBAYE TOURISME EN REMPLACEMENT D'UN ELU DEMISSIONNAIRE.

Le Conseil de Communauté,

VU le Code du Tourisme et notamment les articles L.133-1 et suivants et l'article R134-13.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

VU sa délibération n°2017/14 du 10 janvier 2017 portant notamment élection des membres de droit siégeant au conseil d'administration de l'association « Ubaye Tourisme » ;

VU sa délibération n°2017/239 du 14 novembre 2017 portant remplacement de deux membres élus démissionnaires ;

VU la démission de M. KLETTY Guy, de son mandat de conseiller communautaire, en date du 13/01/2018 ;

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à l'élection d'un membre en remplacement de l'élu démissionnaire ;

VU sa délibération n°2018/50 prise lors de cette même séance portant installation de MM. MASSE Roger et TRON Jean-Michel en qualité de conseillers communautaires de la commune d'Ubaye Serre-Ponçon ;

VU la candidature de M. TRON Jean-Michel ;

Après un vote à main levée suite à la demande de l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE**, M. TRON Jean-Michel, en qualité de **membre de droit** habilité à la représenter au sein de l'association (assemblée générale constitutive, assemblée générale annuelle et conseil d'administration, ...) ;
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Marseille, 22 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE, à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINA

